

**Arrêté du secrétariat général du 19 février 2009  
portant composition du comité ministériel de rémunération du ministère de la justice**

NOR : JUSA0901374A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 4 du décret n° 2006-1019 du 11 août 2006 portant attribution d'une indemnité de performance en faveur des directeurs d'administration centrale ;

Vu l'arrêté du 15 février 2007 portant composition du comité ministériel de rémunération du ministère de la justice,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 2 de l'arrêté du 15 février 2007 est modifié comme il suit :

Article 2

Sont nommés membres du comité ministériel de rémunération :

*En qualité de président*

M. François Seners, directeur du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice.

*En qualité de rapporteur*

M. Gilbert Azibert, secrétaire général du ministère de la justice.

*En qualité de personnalité qualifiée, membres du ministère*

M. André Ride, inspecteur général des services judiciaires ;

M. Jean-Claude Magendie, premier président de la cour d'appel de Paris.

*En qualité de personnalité qualifiée extérieure au ministère*

M. Pierre Ducret, directeur à la Caisse des dépôts et consignations.

Article final

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 19 février 2009.

*La garde des sceaux, ministre de la justice,*  
RACHIDA DATI